

Les avantages (commencer à épargner)

Le plan du mouvement syndical
pour améliorer les prestations du RPC



congresdutravail.ca



Congrès du travail du Canada
Canadian Labour Congress

Les ministres des Finances du Canada sont d'accord.

Le meilleur moyen d'aider les travailleuses et les travailleurs d'aujourd'hui à épargner suffisamment pour leur retraite est d'augmenter leurs prestations du Régime de pensions du Canada et du Régime des rentes du Québec.

Le Congrès du travail du Canada propose de doubler graduellement les prestations futures du RPC. Une légère majoration des cotisations assurerait des milliers de dollars de prestations de plus par année aux travailleuses et travailleurs retraités de demain.

Il s'agit d'une épargne-retraite de premier ordre à bas coût pour 93 % des travailleuses et travailleurs canadiens qui sont couverts par le RPC.

Les avantages pour les travailleuses et les travailleurs :

Selon le plan du mouvement syndical, la travailleuse ou le travailleur de 28 ans qui travaillerait à temps plein de maintenant jusqu'à sa retraite à 65 ans (cotisations supérieures pendant 37 années) recevrait une pension du RPC d'environ 1 772 \$ par mois.* En l'absence du plan du mouvement syndical, la même personne ne recevrait qu'à peu près 886 \$ par mois. De la même façon, la travailleuse ou le travailleur de 48 ans (cotisations supérieures pendant 17 années) recevrait une pension du RPC d'environ 814 \$ par mois* ou 407 \$ par mois en l'absence de notre plan.

** Ces montants s'ajoutent à ceux déjà économisés par cette travailleuse ou ce travailleur par l'intermédiaire des cotisations versées au RPC depuis l'âge de 18 ans, le cas échéant, et démontrent l'effet du plan du mouvement syndical sur le revenu de retraite futur.*

MESSAGE — Tout le monde peut connaître comment le plan du mouvement syndical augmentera leurs prestations de pension du RPC à partir de 65 ans grâce à la **CALCULATRICE DE PENSION** sur le site Web du CTC à congresdutravail.ca.

Quel que soit votre âge ou niveau de revenu, n'hésitez pas à l'interroger.

Voici comment nous allons payer pour DOUBLER LES PRESTATIONS :

Le plan du mouvement syndical de doubler les prestations futures du RPC serait financé en majorant les cotisations que tous les travailleuses et travailleurs versent en ce moment au RPC de 0,43 % des gains ouvrant droit à pension* chaque année pendant sept ans.

** Les gains ouvrant droit à pension comprennent tous les revenus déclarés supérieurs à 3 500 \$ et inférieurs 47 200 \$ (le maximum en 2010, établi chaque année par l'Agence du revenu du Canada).*

Pour une travailleuse ou un travailleur qui gagne 47 200 \$ ou plus par année, le coût initial pour doubler graduellement ses prestations futures du RPC serait d'environ neuf cents par heure, soit 3,57 \$ par semaine. C'est moins que le prix d'un abonnement à un journal.

Pour une travailleuse ou un travailleur qui gagne 30 000 \$ par année, le coût initial serait d'environ six cents par heure, soit 2,27 \$ par semaine. C'est moins que le prix d'un café format moyen et d'un beigne chez Tim Hortons.

Hausse des cotisations au RPC, chaque année pendant sept ans.

SALAIRE	HAUSSE en %	HAUSSE en \$	HAUSSE hebdomadaire	COÛT horaire
47 200 \$	0,43 %	185,43 \$	3,57 \$	9 ¢
41 000 \$	0,43 %	161,07 \$	3,10 \$	8 ¢
30 000 \$	0,43 %	117,86 \$	2,27 \$	6 ¢
20 000 \$	0,43 %	78,57 \$	1,51 \$	4 ¢
10 000 \$	0,43 %	39,29 \$	76 ¢	2 ¢

Veillez noter que le salaire annuel utilisé ici est converti en salaire horaire en le divisant par 52 semaines, puis par 40 heures par semaine (c.-à-d. 8 heures par jour). Ceci correspond à 173,3 heures de travail par mois.



Le RPC est le meilleur régime d'épargne-retraite pour les travailleuses et les travailleurs :

Le RPC est le meilleur moyen d'épargner pour la retraite.

Le RPC couvre 93 % des travailleuses et travailleurs canadiens (presque toute la main-d'œuvre), prévoit des droits à pension transférables d'un emploi à l'autre et d'une province à l'autre et permet de suivre l'inflation.

Le RPC est financé exclusivement par les travailleuses et travailleurs et leurs employeurs et il est administré de façon indépendante ne coûtant rien au gouvernement.

C'est un régime sûr, stable et indexé, et ses coûts d'administration sont plus bas que ceux demandés par les institutions privées de services financiers pour les REER.

Depuis un an, la sécurité de la retraite a fait l'objet d'un débat exhaustif au Canada. Maintenant, les Canadiennes et Canadiens disent qu'il est temps de passer à l'action.

Il n'y a pas de prétexte qui vaille pour retarder l'amélioration du RPC.
Voyons-y sans plus tarder!

Maintenant, aidez-nous à y voir!

Aidez-nous à inciter les ministres des Finances à apporter cette année les modifications au RPC dont nous avons besoin.



Participez à la campagne. Invitez vos amis.

Voyons-y!

www.facebook.com/pages/La-securite-des-retraites-pour-tous